Le Bulletin Quotidien, 25 janvier 2018

Les sénateurs socialistes présenteront leurs propositions

Si le groupe socialiste a participé au groupe de travail (il était représenté par MM. Jean-Pierre SUEUR et Didier GUILLAUME), il a cependant annoncé hier qu'il fera ses propres propositions de révision constitutionnelle.

"Ce que nous voulons porter, et nous ferons prochainement des propositions dans ce sens, c'est la défense de l'accès de tous aux mandats électifs, c'est la redynamisation de la représentation politique, c'est la lutte contre la dépolitisation rampante et son corollaire l'abstention, c'est la prise en compte de la spécificité de tous les territoires de métropole et d'Outre-mer", ont indiqué les sénateurs socialistes, précisant qu'ils ont choisi de ne pas être partie prenante des conclusions présentées.

Ils relèvent que sur les 40 propositions présentées, "beaucoup sont techniques et relèvent davantage de la loi que de la Constitution".

"Si trois points font consensus (indépendance du Parquet, suppression de la Cour de Justice de la République et fin de la présence des anciens présidents de la République au Conseil Constitutionnel), nous considérons qu'il faut aller plus loin", ajoutent-ils. "En particulier, en désaccord avec les conclusions du rapport, nous nous prononçons clairement en faveur de la limitation à trois mandats successifs".

Pour sa part, le groupe Union Centriste a salué la "démarche transpartisane" de M. Gérard LARCHER tout en soutenant "les évolutions qui fortifieront l'équilibre entre le parlement et l'exécutif". "Nous favoriserons un lien fort du Sénat avec les territoires et la représentation de tous les départements au sein de notre Assemblée", a déclaré son président, M. Hervé MARSEILLE, sénateur des Hauts-de-Seine.

Phoca PDF